

Rostrenen, le 4 juillet 2024

L'École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh recherche un enseignant (H/F) en CDI à temps non complet dans les disciplines suivantes :

PROFESSEUR DE TROMPETTE, INTERVENANT TROMPETTISTE au sein du dispositif DÉMOS et pour son orchestre avancé DÉMOS - PROFESSEUR DE TROMBONE/TUBA

8 heures hebdomadaires, fractionnable en fonction des compétences

Descriptif de l'emploi : Enseignement des instruments de la famille des cuivres à des enfants, adolescents ainsi qu'aux adultes et intervention au coeur d'un dispositif DÉMOS dans une école de musique, danse et théâtre associative à vocation intercommunale conventionnée avec le Département des Côtes d'Armor et la Communauté de Communes du Kreiz Breizh et la Philharmonie de Paris ; 5 sites d'enseignement, 600 élèves, 40 enseignants.

Le projet d'établissement prévoit un cheminement vers un classement CRI, développe actuellement un parcours de formation à l'orchestre (présence d'un dispositif DÉMOS et d'un orchestre avancé en lien avec la Philharmonie de Paris) et prévoit le développement de son Département Musiques Traditionnelles.

Profil demandé :

- DE/CA, DEM/DNSPM et expérience de l'enseignement artistique souhaités,
- Capacité à encadrer des ensembles de pratiques collectives et à construire des séances de pédagogie individuelle comme collective,
- Qualités de dialogue, d'écoute et capacité à travailler en équipe indispensables,
- Capacité à construire et mener des projets en lien avec son activité, seul ou en équipe,
- Capacité à envisager son action sur le long terme.

Missions :

- Enseigner la trompette, le trombone et le tuba à des élèves de 1^{er}, 2nd cycle ou parcours personnalisé et/ou menant vers une pratique amateur autonome en cours individuel ou en cours collectif, en envisageant les différentes approches esthétiques possibles,
- Encadrer des ateliers d'apprentissage global via le dispositif DÉMOS, orchestre avancé Démos et intervenir au sein des différents rassemblements d'orchestre prévus dans ce cadre,
- Capacité à encadrer des ensembles de pratiques collectives seul ou en équipe,
- Participation aux projets de l'école et à la réflexion pédagogique,
- Développer son action en lien avec le projet d'établissement et contribuer à sa mise en œuvre (pratique collective au centre des apprentissages, projets transversaux, formation globale du musicien, école du spectateur,...).

Rémunération :

Selon Convention Collective ECLAT (ex-animation) et prime différentielle variable selon diplômes et ancienneté (expérience en école territoriale ou secteur associatif prise en compte).

Candidature pour à (CV et lettre de motivation) :

Mr le Directeur, École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh,
6 rue Abbé Gibert, 22 110 ROSTRENEN - f.gandubert@emdtkb.org

Début du contrat : 3 septembre 2024

